

Canada - Europe  
Parliamentary Association



Association parlementaire  
Canada - Europe

OSCE PA

AP OSCE

**Rapport de la délégation parlementaire canadienne  
concernant sa participation à la mission d'observation  
électorale de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE**

**Délégation canadienne à l'Assemblée parlementaire de  
l'Organisation pour la sécurité et la coopération en  
Europe (AP OSCE)**

**Ukraine  
5 - 8 février 2010**

# Rapport

Le 7 février 2010, une délégation canadienne dirigée par le sénateur Consiglio Di Nino, accompagné des députés David Christopherson, Peter Goldring, Monique Guay et Martha Hall Findlay, s'est jointe à la Mission internationale d'observation des élections (MIOE) chargée d'observer le second tour de l'élection présidentielle en Ukraine. Le rapport qui suit repose principalement sur le document *Statement of Preliminary Findings and Conclusions* publié par la MIOE le 8 février 2010.

Environ 600 observateurs ont été déployés ponctuellement dans le cadre de la MIOE, dont une délégation de 69 membres de l'AP OSCE. Au total, il y avait des observateurs de 45 États membres de l'OSCE. Ils ont observé l'élection dans quelque 2 000 bureaux de vote sur un total de 33 667, dont 194 bureaux de vote et de calcul des résultats dans 150 commissions électorales de district. La Mission a été déployée sur invitation du gouvernement de l'Ukraine, conformément aux engagements pris par les États membres de l'OSCE.

Le deuxième tour de l'élection présidentielle en Ukraine a confirmé que le processus électoral répond à la plupart des engagements de l'OSCE et du Conseil de l'Europe.

Les observateurs ont noté que l'élection constituait une consolidation des progrès réalisés depuis 2004, mais ils ont conclu par ailleurs que le manque de confiance des candidats l'un envers l'autre et les lacunes du cadre juridique étaient la cause de la majorité des problèmes observés et constituaient un défi auquel le nouveau gouvernement devra vite s'attaquer. La manière professionnelle, ouverte et honnête dont s'est déroulé le scrutin et le dénombrement des voix devrait assurer un fondement solide propice à une passation des pouvoirs en douceur.

Malgré des lacunes, le cadre juridique actuel constitue quand même une base convenable pour des élections démocratiques comme l'a confirmé le premier tour. Cependant, les dispositions de la loi relatives au second tour comportent des lacunes, ainsi que des dispositions susceptibles d'interprétations variées.

Dans l'ensemble, les commissions électorales ont fait preuve de coopération, et les observateurs ont pu assister à leurs réunions et consulter leurs documents. En dépit de tensions politiques croissantes, la Commission électorale centrale a continué de fonctionner efficacement, en faisant preuve de neutralité la plupart du temps.

La liste électorale du second tour comptait 36 518 290 électeurs, soit 215 817 de plus qu'au premier tour.

Les candidats ont pu faire campagne dans un contexte électoral compétitif, mais polarisé. L'atmosphère a été gâtée par des accusations de fraude lancées par les deux camps, par des modifications de dernière minute de la loi électorale et par des tentatives de remplacement des dirigeants d'institutions clés pour des considérations partisans. Les institutions ayant un rôle important dans le processus électoral ont été entraînées dans un conflit de pouvoirs durant la période qui a précédé l'élection.

Dans l'ensemble, les médias ont permis aux électeurs de faire un choix éclairé. Des émissions-débats politiques diffusées par les stations de télévision publiques et privées ont offert au public un vaste éventail d'opinions et ont permis aux candidats de discuter

des grandes orientations de la politique publique. Généralement, ces émissions ont fait bénéficier les candidats d'une couverture plus équilibrée que les journaux télévisés, et les journalistes se sont efforcés d'offrir un temps d'antenne égal à tous les candidats.

Le jour de l'élection, le scrutin s'est déroulé dans le calme, de façon ordonnée et ouverte, avec professionnalisme, dans tout le pays. Les observateurs de la MIOE ont qualifié le processus électoral de bon ou très bon dans 98 % des bureaux de scrutin visités. Les membres des commissions ont administré l'élection de manière professionnelle sans violations ou incidents sérieux. Par contre, dans les bureaux de scrutin spéciaux (prisons, hôpitaux), le bilan du déroulement du scrutin n'a pas été aussi favorable. La forte présence d'observateurs nationaux et internationaux toute la journée dans les bureaux de scrutin a contribué à donner encore plus de transparence au processus. Il y avait des observateurs des partis ou des candidats dans neuf des bureaux de scrutin visités sur dix et des observateurs de la société civile dans quatre sur dix.

Les délégués canadiens ont eu une journée d'information à Kiev le 5 février, ainsi que des séances d'information locales sur leur lieu d'affectation le lendemain. Le sénateur Consiglio Di Nino a été affecté à Kiev, le député David Christopherson à Kharkov, le député Pater Goldring à Donetsk, la députée Monique Guay à Sevastopol et la députée Martha Hall Findlay à Odessa. En outre, tous les délégués ont pu assister aux débriefings régionaux qui les concernaient ou au débriefing de Kiev le 8 février.

La délégation a publié un communiqué de presse le 8 février, dont on trouvera copie en annexe.

Le rapport préliminaire de la MIOE se trouve sur le site [www.oscepa.org](http://www.oscepa.org) (en anglais seulement).

Respectueusement soumis,

L'honorable sénateur Consiglio Di Nino

Directeur

Délégation canadienne à l'Assemblée parlementaire de l'Organisation  
pour la sécurité et la coopération en Europe (AP-OSCE)

## Frais de déplacement

<b>ASSOCIATION</b>	Délégation canadienne à l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (AP OSCE)
<b>ACTIVITÉ</b>	Mission d'observation électorale de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE
<b>DESTINATION</b>	Ukraine
<b>DATES</b>	5 – 8 février 2010
<b>DÉLÉGATION</b>	
<b>SÉNATEUR</b>	L'honorable Consiglio Di Nino, sénateur
<b>DÉPUTÉS</b>	M. David Christopherson, député M. Peter Goldring, député M <sup>me</sup> Monique Guay, députée M <sup>me</sup> Martha Hall Findlay, députée
<b>PERSONNEL</b>	
<b>TRANSPORT</b>	<b>22 731,77 \$</b>
<b>HÉBERGEMENT</b>	<b>3 921,60 \$</b>
<b>FRAIS DE REPRÉSENTATION</b>	<b>0,00 \$</b>
<b>INDEMNITÉS JOURNALIÈRES</b>	<b>2 366,64 \$</b>
<b>CADEAUX OFFICIELS</b>	<b>0,00 \$</b>
<b>DIVERS</b>	<b>239,03 \$</b>
<b>TOTAL</b>	<b>29 259,04 \$</b>



# COMMUNIQUÉ

---

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

8 février 2010

## **Mission d'observation électorale de parlementaires canadiens : l'Ukraine choisit Viktor Yanukovych comme président**

Ottawa, 8 février 2010 – Cinq membres de la Délégation canadienne à l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (AP OSCE), sous la direction de l'honorable Consiglio Di Nino, sénateur, ont participé à la Mission d'observation électorale internationale en Ukraine<sup>1</sup>.

Lors du deuxième tour de l'élection présidentielle tenue le 7 février 2010, les ukrainiens ont choisi M. Viktor Yanukovych comme président. Les résultats préliminaires favorisaient M. Yanukovych par rapport à l'actuel première ministre du pays, Mme. Yulia Tymoshenko, par une marge d'environ 3%. Les résultats officiels seront annoncés plus tard. Cette élection a été jugée de grande qualité et conforme à la plupart des normes de l'OSCE et du Conseil de l'Europe.

Cette campagne acharnée, qui n'a pas toujours été facile, donnait aux Ukrainiens un choix clair, et près de 70% des électeurs admissibles ont exercé leur droit de vote, malgré des conditions climatiques difficiles dans de nombreuses régions du pays.

« Les grands gagnants de cette élection sont les Ukrainiens, qui se sont prononcés clairement en faveur de la démocratie », a déclaré le sénateur Di Nino, chef de la délégation canadienne à l'AP OSCE.

Les députés suivants ont aussi pris part à la Mission d'observation électorale internationale : David Christopherson de Hamilton Centre, Peter Goldring d'Edmonton Est, Monique Guay de Rivière-du-Nord et Martha Hall Findlay de Willowdale.

Observant l'élection de Kharkiv, David Christopherson a mentionné: « Notre attention portait sur l'observation d'un processus électoral libre, juste et transparent ce qui, selon mes observations personnelles, fut accompli. »

De Donetsk, Peter Goldring a déclaré : « Le legs de la Révolution orange, la libre expression de la volonté démocratique, était clairement manifeste aux nombreux bureaux de scrutin que j'ai visités. De l'avis des gens à qui j'ai parlé le jour de l'élection, il s'agissait d'une élection libre et juste. »

---

<sup>1</sup> [www.oscepa.org](http://www.oscepa.org)

Monique Guay observait l'élection en Crimée, une région qu'elle a qualifiée de distincte pour des raisons historiques : « Nous avons constaté plus d'enthousiasme au deuxième tour qu'au premier tour. Le taux de participation fut plus élevé car l'enjeu était final. La démocratie a parlé, il faut maintenant la respecter. »

D'Odessa, Martha Hall Findlay a conclu : « Cette élection est un legs positif de la Révolution orange de 2004, qui a abouti à l'annulation d'une élection entachée d'irrégularités et à la tenue d'une deuxième élection reflétant réellement la volonté des Ukrainiens. Cette élection montre que les Ukrainiens ont adopté la démocratie et ses éléments principaux soit la circulation de l'information, la transparence et des débats vigoureux. Je suis fier d'avoir participé à cet événement, même si ma participation a été minime. »

- 30 -

Pour plus de renseignements, prière de contacter :

M. Maxime Ricard, secrétaire de la Délégation canadienne à l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe – 613-944-7369.